

PRDP-RD 767 Liaison Locminé-Siviac

Rétablissement de Siviac et Kerjean

Commune d'EVELLYS

juin 2020



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service grands travaux
neufs ouvrages d'art

Objet de l'opération

Cette section s'intègre dans le cadre de l'aménagement de l'axe Triskell entre Vannes et Saint-Brieuc sur la RD767. Il s'agit d'une des opérations inscrites dans le plan routier départemental prioritaire de la programmation pluriannuelle d'investissement.

Les travaux de cette opération concernent la réalisation des terrassements nécessaires à la construction de 2 ouvrages d'art et des voies de rétablissement associées :

- Un passage inférieur au lieu-dit « Siviac » permettra le rétablissement de l'ex RD767
- Un passage inférieur au lieu-dit « Kerjean » permettra le rétablissement de la voie communale du même nom « VC de Kerjean »

Ces 2 ouvrages sont situés sur la commune d'EVELLYS et sont un préalable à la réalisation de la section routière à 2 x 2 voies comprises entre Kermartin et Siviac, continuité du contournement de Locminé.

Description des travaux

Deux marchés distincts seront nécessaires pour la réalisation de ces ouvrages.

1. Marché 1 : terrassements – assainissement – chaussées
Attribué au groupement BARAZER TP/COLAS pour un montant de : **2 353 141.44 TTC**
 - Pour la réalisation des terrassements nécessaires à la construction des 2 passages inférieurs
 - Pour la réalisation des rétablissements
2. Marché 2 : construction des 2 ouvrages d'art
En cours de consultation
 - Pour la réalisation des travaux de génie civil

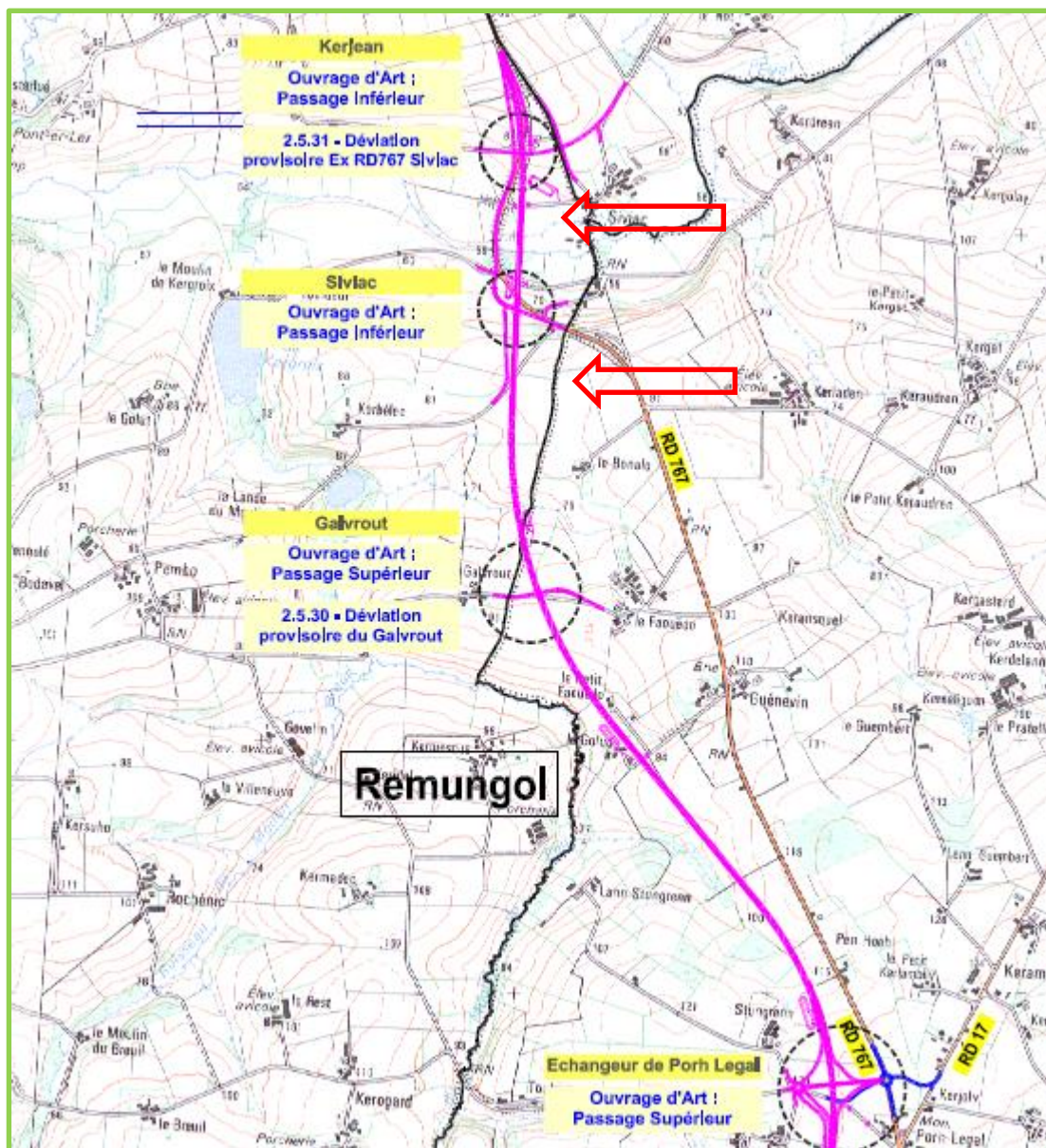
La durée prévisionnelle des travaux est de 2 ans à compter de juin 2020

Accompagnement coordination sécurité

La mission de coordination sera assurée par l'entreprise PROJECTIO



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**



Plan de situation des 2 ouvrages

Information

Les services techniques départementaux (DRA - Direction des Routes et de l'Aménagement) assurent les différentes missions relatives au suivi d'un grand projet :

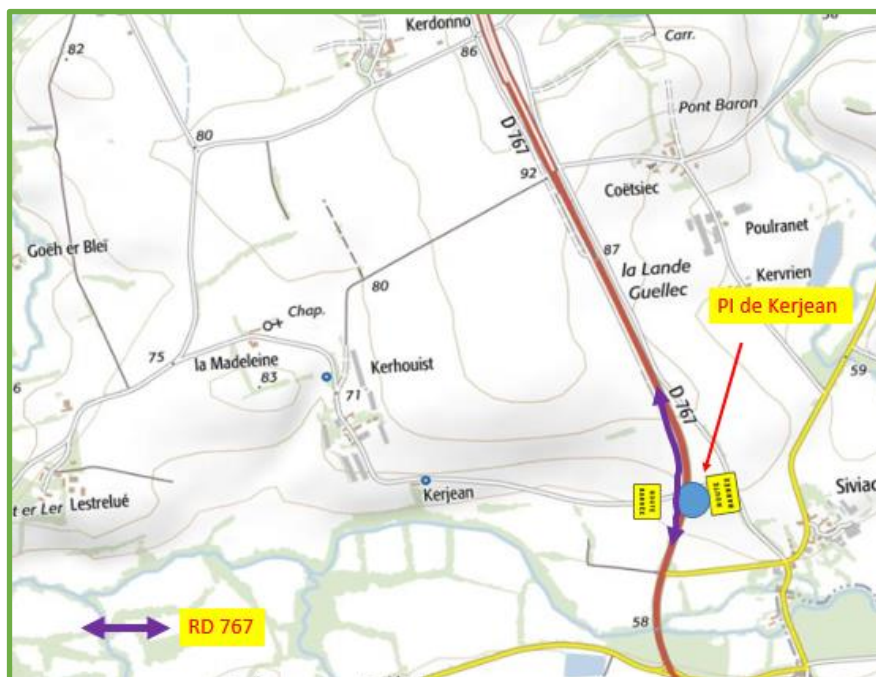
- La représentation de la maîtrise d'ouvrage (DRA/direction)
- La responsabilité de maîtrise d'œuvre (DRA/direction) représentée par SERGT en phase études et SGTNOA en suivi chantier
- La gestion de l'exploitation des routes départementales durant le chantier (DRA/ATDNE/SERD de Locminé) et notamment la mise en place de la signalisation réglementaire ainsi que des panneaux d'informations installés quelques jours en amont pour prévenir les usagers
- Le suivi des acquisitions foncières et différentes procédures (DRA/SAFDUPE, DRA/SEAFEL)

Restrictions durant travaux

➤ RD767 - Kerjean

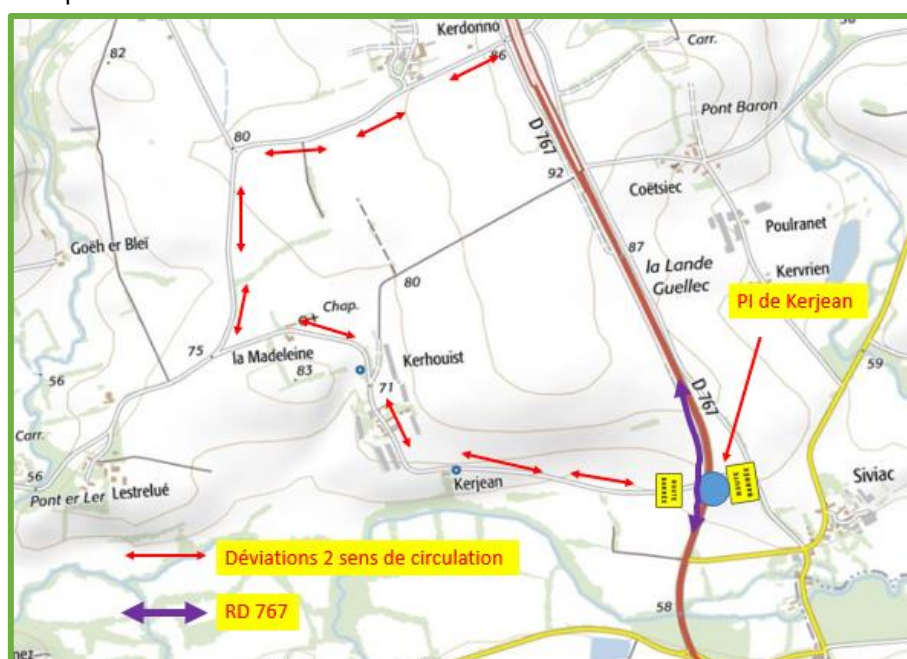
Pour permettre la construction du PI de Kerjean qui se trouve axé sur la RD767 actuelle, la RD767 sera basculée sur la future bretelle de sortie du demi-échangeur de Kerjean. Cette future bretelle aura été aménagée en conséquence au préalable. La vitesse y sera limitée à 50km/h pendant la durée des travaux

Schéma de principe



PI de Kerjean

- Pour permettre la construction de l'ouvrage de Kerjean la voie communale devra être barrée pour une durée estimée à 10 mois à compter de mi-septembre 2020. Elle sera déviée comme sur le plan ci-dessous.



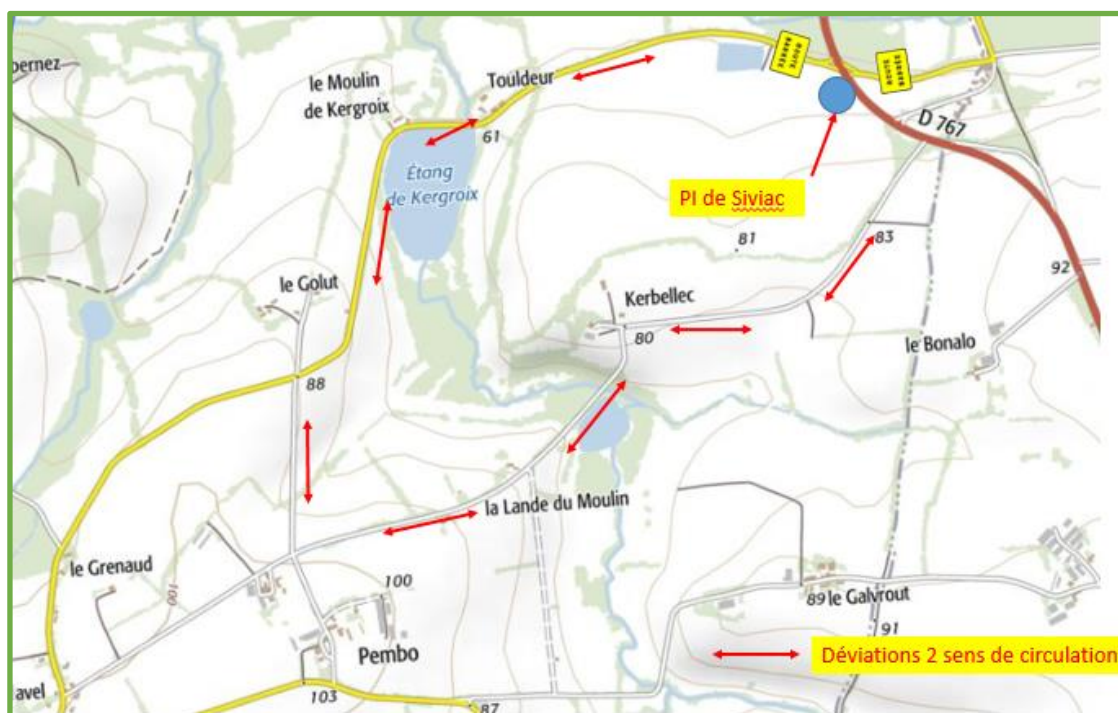
- L'arrêté de circulation nécessaire sera de compétence mairie d'Evellys.
- Le balisage des déviations sera réalisé par l'ATD NE – SERD de Locminé

Pour permettre la construction du PI de Siviac la voie communale dite du « Moulin de Kergroix » sera barrée ponctuellement courant juin pour permettre notamment la mise en conformité des réseaux. Une information sera donnée aux usagers quelques jours en amont.

La voie sera déviée comme sur le plan ci-dessous.

- L'arrêté de circulation nécessaire sera de compétence mairie d'Evellys.
- Le balisage des déviations sera réalisé par l'ATD NE – SERD de Locminé

Plan de la déviation



Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.